

OFFRE DE STAGE : Occuper le domaine public fluvial des étangs-réservoirs de Moselle : analyse des dispositifs réglementaires d'occupation de VNF passés et actuels

Contexte du stage

Voies navigables de France (VNF), opérateur national du ministère de la transition écologique, exploite et entretient 8 500 km de rivières et canaux pour le transport fluvial de marchandises, contribue à l'aménagement du territoire et assure la gestion globale du réseau canalisé. Parmi les missions de l'établissement, la valorisation domaniale contribue à dynamiser les territoires, tout en augmentant les recettes de l'établissement pour assurer la continuité du réseau VNF. Le Direction territoriale de Strasbourg de VNF gère l'exploitation, la gestion domaniale et la promotion des itinéraires canalisés de l'est de la Région Grand Est.

Le stage proposé porte sur l'analyse des dispositifs réglementaires de trois étangs-réservoirs (Gondrexange, Stock et Mittersheim) du sud de la Moselle, sur le territoire de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS). Ces étangs, gérés par VNF, accueillent de nombreuses activités récréatives et sont bordés d'habitations.

Ces activités et ces constructions se sont accompagnées auprès de VNF de demandes d'autorisation d'accès ou d'usage des bords des étangs au travers de conventions d'occupation temporaires (COT) ou d'autorisations d'occupation temporaires (AOT), contractés depuis les années 1950. Ces aménagements peuvent prendre des formes très diverses selon les implantations et les activités des usagers riverains des étangs : aménagement d'accès, plus ou moins directs, à l'eau, par le biais d'échelles, pontons individuels et collectifs, plages aménagées, zones d'amarres et de mise à l'eau, etc. Ces différents dispositifs réglementaires mériteraient d'être mieux documentés et organisés pour offrir une base de données mobilisable par l'établissement.

Dans un contexte de changement climatique, d'accroissement des pressions autour de ces étangs et de dégradation de leur qualité, il devient important de mieux connaître la dynamique d'occupation du domaine public fluvial et d'en réaliser un diagnostic, afin d'en garantir une meilleure maîtrise, fondamentale pour la préservation de l'hydrosystème.

Objectifs du stage

Le stage vise deux principaux objectifs :

- 1) Le premier objectif à visée opérationnelle cherche à optimiser la connaissance de l'occupation domaniale et des modalités d'occupation du domaine public fluvial. Cela passera par une explicitation du contenu réglementaire relatif aux pratiques touristiques et résidentielles sur le volet domanial (conventions d'occupation du domaine public fluvial, autorisations d'occupation temporaires, conventions de superposition d'affectations, etc.), et par le recensement et analyse des archives d'occupation domaniale autour des étangs mosellans. Il mettra en œuvre une bancarisation des données archivées qui sera utile à l'établissement.
- 2) Le second objectif à visée scientifique cherche à caractériser les liens entre les activités et constructions installées autour des étangs et l'accès à l'eau. Il dressera une typologie des aménagements réalisés aux abords des plans d'eau, ainsi que des rapports à l'eau induits par ces aménagements (accès privé, conditionné, libre, individuel, collectif, etc.) ainsi que la

dynamique de ces aménagements, dans le but de retracer la trajectoire sociogéographique de l'aménagement des berges des étangs à partir des dispositifs réglementaires d'occupation.

Une première exploration des archives effectuée à Saverne a mis en évidence la richesse potentielle des informations contenues dans les archives de l'établissement. Une grande partie du stage sera consacrée au dépouillement des archives, et à leur traitement.

Le stage sera hébergé au sein de l'unité territoriale Marne Rhin Sarre, située à Saverne. Il sera co-encadré, sur le volet scientifique, par une équipe de chercheuses en sciences humaines de l'Université Paris Nanterre.

Profil recherché

Le ou la candidat(e) doit être en cours de validation d'un master en sciences humaines et sociales (histoire, droit public, sciences politiques, géographie, aménagement, urbanisme, sociologie).

Des connaissances en droit public (domaine public fluvial) sont fortement recommandées.

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Recension d'archives réglementaires ;
- Gérer et organiser des corpus de données en vue de leur exploitation (littérature scientifique et institutionnelle) ;
- Analyser et produire des données quantitatives et qualitatives ;
- Rédiger des rapports ou des documents.

Caractéristiques du stage

Type de contrat : stage conventionné

Rémunération : selon la grille tarifaire légale en vigueur

Durée : 4 mois